

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
 - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
 - c. Fondations?
 - d. Caisse communales?
 - e. Biens d'église?
 - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
 - g. De biens-fonds?
 - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Observation.

Il seroit urgent d'établir dans cette Commune des Logements de Régents, et des Chambres d'écoles, tant pour les Reformés que pour les Catholiques, à cause de la difficulté de trouver à louer, sur tout des environs quatrains, qu'on y a été ravagé de deux malheureuses Incendies, qui ont détruit plusieurs maisons.

" 73 francs, sans moitié froment, moitié mesure de Lausanne, point de vin, une toise & demi de bois de sapin, à prendre au Jurat en payant 5 francs pour l'accommodage, et Droits des bas ferretiers.

" D'aucune de ces sources, mais comme est dit ci-dessus de l'ancien Gouvernement Bernois.

" hormis le fonds ci devant mentionné.

Pour le Régent de Breteigny
(I) sur Morrens.

13
No 7

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école? Breteigny

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? C'est un Village

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? C'est une Commune proprement dite

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? de la Paroisse de Montherod agence de Breteigny

d. District d' Echallens

e. Canton du Léman

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. Dix à douze Minutes

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. Béruzy et le Chalet Sabothons

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

{ La maison d'École est au Centre du Village. à peu près

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

à Béruzy 6 Enfants au Chalet 5 Enfants

(2)

- 4°. Eloignement des écoles voisines jus-
qu'à une lieue en circonférence?

a. Leurs noms.

b. Leurs distances réciproques.

I I.

I N S T R U C T I O N .

- 5°. Qu'enfeigne-t-on dans chaque école? *son enseignement à lire à chanter à écrire à Chiffre et l'Orthographe*
- 6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle? *elle dure 16 heures le matin et 3 le soir, l'École de Soissons à 10 heures elle dure suivant les Enfants qui y viennent*
- 7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage? *La Bible, le Catéchisme retouché les passages de l'écriture L. et les Douze*
- 8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés? *En moyenne*
- 9°. Durée de l'école chaque jour? *comme dans l'Article 6 ci dessus*
- 10°. Les enfans font-ils distribués ou classés? *Les Enfants sont classés par le Rég^t suivant les progrès qu'ils font*

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S .

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

b. D'où est-il?

c. Son nom

*Bottens est éloigné de Brestigny 30 minutes.**Montherond de 30 Minutes.**Cugy de 50 minutes.**Morrens de ^{vingt} minutes**Distance de Morrens à Bottens 60 Minutes.**De Bottens à Montherond 30 Minutes.**De Montherond à Cugy 30 Minutes.**De Cugy à Morrens 20 Minutes.**J. François Vanoy*

(3)

d. Son âge. *19 ans*e. Sa famille, combien d'enfants a-t-il? *il n'est pas marié*f. Depuis combien de tems est-il instituteur? *depuis 3 ans*g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente? *à Villars le Clair District Morges la vocation précédente étoit apprendit Condannier et Régent à l'École de Charité à Lausanne*h. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles sont-elles? *Il fait la Prière à Brestigny à 2 heures à l'issue du Sermon de Montherond*12°. Ecoliers, combien d'enfants fréquentent l'école? *Cinquante à Cinquante Cinq*a. En hiver, } soit garçons ou filles.
b. En été, }*à savoir 25 Garçons et 26 filles.*

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S .

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres? *non*14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? *un quarteron de Blé et un florin par tête*

15°. Bâtiment de l'école.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? *il est tout vieux*b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? *Dans le bâtiment de la Commune rien que une chambre pour la demeure du Rég^t et pour faire l'École*

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école. *la Commune**Un jardin et un Chenavier d'environ un quarteron.*

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?
- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
 - b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
 - c. Fondations?
 - d. Caisse communales?
 - e. Biens d'église?
 - f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
 - g. De biens-fonds?
 - h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Argent 50 Le bled 9 sacs de blé de grain
Vin 0 bois une toise de sapin

La recouvre des Cens au dit Bredigny
Le Régent percevoit des fermiers 12 quarterons de bled
Des sommes assignées de Capital 200. La pignie par le
ci devant Gouvernement à l'école Intérêt 10 £
Du Capital 30 £ par un ancien bourgeois 1-10
De la Commune 8-10

Comme dans l'Article 11. 50 Quarterons et 20-0
et plus pour javalles 12 Quarterons
Plus de la Commune 4 2. de bled d'église 4 grains

Jean Francois Vanny Régent
à Bredigny

Philippe Chatelan Agent National

Louise C. Régent de Cugy

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école? Cugy

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence? Paroisse de Monthenard
ressort-il? de l'Agence de Cugy

d. District de Châlons

e. Canton du Semur

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. Demi quart d'heure contient cinq maisons
dans un quart d'heure de Cugy. Maison

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, il n'y a que Cugy, le demi d'heure appelle la Combar, qui est un lieu ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école. Le 1/2 d'heure indique de plus, La Tailler, & Saully, maison de Solon, l'une de l'autre

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c. Ce article est déjà répondu par les réponses ci dessus.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? Dans le Village de Cugy il y a vingt huit enfans qui fréquentent l'école
La Combar il y en a quinze

La Tailler & Saully non ont point

15 N. 8